



CLUB SPORTIF VITTELLOIS
SECTION TIR SPORTIF
Association n°1288100



VitTel
la ville



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE ***du 27 septembre 2025***

La séance est ouverte à 15h.

37 membres sont présents ou représentés sur 65 à jour de cotisation.

Absences excusées de :

Evrot Pascal, GAÏO Claude, MARCHAL Bernard, POULIQUEN François, VARAMBON Bernard, MEUNIER Francis.

Le quorum est atteint.

1. Remerciements à :

M. PERRY Maire de VITTEL,

M. VOILLEMIN représentant le Comité Départemental de Tir des Vosges, pour leurs présences et l'intérêt qu'ils portent à notre association.

2. Rapport moral du Président de séance.

Nous avons terminé l'année sportive avec 105 licenciés. (31.08.2025)

Le tir en France, c'est 290 000 licenciés, à travers 1650 clubs. Dans les Vosges nous sommes 2800 licenciés pour 20 clubs.

3. Décisions prises au cours de l'année sportive :

Décision prise pour alléger le travail du permanencier, qui consistait à réserver sur un créneau horaire.

Cette décision mal perçue et parfois difficilement applicable, a donné finalement plus d'inconvénients que d'avantages.

Disposition abrégée en cours d'année, en réunion de comité.

4. Changements de condition de la délivrance de la licence 2025/2026.

Compte tenu du risque de dérives sur une délivrance un peu trop facile, 3 séances de tir à l'air comprimé sur une période de 4 semaines maximum sont nécessaires pour valider définitivement la licence.

Cette décision a pour double effet de recentrer les tireurs qui ont une velléité d'auto-défense et de considérer cela comme une période probatoire et annulable à tout moment pour l'intéressé (sans aucune conséquence financière).

5. Application d'un contrôle d'assiduité annuel.

Obligation pour tous les détenteurs d'arme de catégorie B d'effectuer ce contrôle d'assiduité (sorte de formation de rappel où toutes les règles de sécurité sont rappelées).

Décision applicable également à tous les utilisateurs du pas de tir 25m.

6. Création d'une formation théorique + une formation pratique pour tous les utilisateurs d'arme à feu.

Chaque tireur, après sa période probatoire (3 pré-tirs avant la délivrance de la licence se verra dispensé d'une formation théorique (avec QCM) et d'une formation pratique, qui sera sanctionné par la délivrance d'un carnet de tir (sorte de sésame pour pouvoir tirer seul avec une arme à feu).

La formation carabine est uniquement pratique.

7. Création d'une formation permanencier.

Toute personne désireuse de vouloir faire des permanences, devra effectuer une formation de 4h où toutes les règles de sécurité seront rappelées ainsi que certaines notions juridiques... Une idée de l'associer au PSCI a été évoquée.

M le Maire et M Voillemin rappellent que certaines aides peuvent être octroyées.

Compte rendu de la vie de l'association pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

4 réunions de comité ont été effectuées, la démission d'un membre a eu lieu et remplacé par la candidature spontanée d'un licencié.

Démission en janvier du Vice-Président.

Démission en avril du Président avec effet différé.

Nouvelle équipe de compétiteurs, qui rejoint l'équipe actuelle, très dynamiques, certaines facilités d'horaires ont été mises en place.

Remerciements à :

M Dos Reis (licencié) d'un ordinateur portable de marque Toshiba (revisité par le club).

M Blondin Raphaël qui a fait don au club de ses indemnités kilométriques pour le Championnat de France à Châteauroux.

8. Evénements :

Le 16^{ème} challenge de Vittel au mois de novembre a réuni 67 tireurs de 15 clubs différents.

La galette des rois, le 1^{er} février a réuni 27 pers dont 6 accompagnants.

Le repas de cohésion le 23 août « Chez Claudine » a regroupé 14 personnes dont 3 accompagnants.

9. Réfection de la trousse de secours aux normes, suivant les directives de la Fédération Française de Tir.

Création d'un nouveau site internet

Hébergeur : Hostinger

<https://www.csvtirtittel.fr/>

10. Rapport financier par M Ruer.

Donné en année civile 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépenses et recettes détaillées.

Dépenses et recettes challenges.

Prévisionnel. Quitus.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est consultable auprès du trésorier sur demande.

11. Rapport sportif donné par Mme Laurent

12. ELECTION DU COMITÉ

13 candidats :

Mmes Laurent, Michel

M. Alif, Azulay, Baland, Cervený, Fairise, Hass, Hirschberger, Kopp, Ridrimont, Ruer, Van Vooren

37 votants dont 5 procurations

Résultats du vote après dépouillement

Après vote à huis clos des membres du Bureau et du Comité

M Fairise est élu Président

M Ruer - Vice-Président

M Hirschberger - Trésorier Général

M Ridrimont - Trésorier Adjoint

Mme Laurent - Secrétaire Générale

M Baland - Vérificateur aux comptes

M Cervený - Membre

M Hass - Membre

Mme Michel – Membre

M Van Vooren - Membre

En ce jour du samedi 27 septembre 2025 à 18h, l'Assemblée Générale est close suivie du pot de l'amitié.

Le Président
FAIRISE Philippe

La Secrétaire
LAURENT Jocelyne

